



Avocats Associés

Communiqué de presse
Paris, le 21 novembre 2018

BG2V, CONSEIL DE NEXTSTAGE DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION D'EFESO CONSULTING, UN DES LEADERS MONDIAUX DU CONSEIL EN EXCELLENCE OPERATIONNELLE PAR EURAZEO

BG2V (Hervé de Kervasdoué, associé) a accompagné NextStage, société de gestion indépendante, agréée par l'AMF, parmi les pionniers et les leaders du capital développement en France dans le cadre de l'accord d'acquisition par Eurazeo PME, aux côtés du Management et d'Argos Wityu du capital d'EFESO Consulting.

Prévu en janvier 2019, après la levée des conditions suspensives et l'accord des autorités de concurrence, le *closing* de cette opération permettra à Eurazeo de détenir environ 70% du capital d'EFESO Consulting. Réalisé en fonds propres et quasi fonds propres, cet investissement s'élèverait à environ 56 M€ et fait partie de ses ambitions : « *accélérer le développement d'une entreprise solide dans son développement à l'international* ».

BG2V a accompagné NextStage sur l'ensemble des aspects *corporate* liés à cette acquisition, confirmant l'expertise du cabinet dans les opérations de capital-développement.

Intervenants :

Conseil juridique de NexstStage :

- **BG2V**, avec Hervé de Kervasdoué, associé, pour les aspects *corporate*,

Conseil juridique d'Argos :

- **Mayer Brown** avec Emily Pennek, associée,

Conseil juridique acquéreur :

- **Goodwin**, avec Maxence Bloch, associé, Benjamin Garçon, et Aurélien Diday, collaborateurs.

A propos de BG2V :

BG2V est un cabinet d'avocats français indépendant créé en 2010. Composé de trente-cinq avocats, dont 11 associés, BG2V propose à ses clients une offre globale en droit des affaires.

Reconnus pour leurs compétences et leur engagement personnel, les associés, entourés de leurs équipes, interviennent dans les domaines du *corporate*/fusions-acquisitions, du *private equity*, des entreprises en difficulté, du droit fiscal, de la propriété intellectuelle/nouvelles technologies, du contentieux, du droit commercial, du droit pénal, du droit social et de l'immobilier. Ils offrent à leurs clients des prestations personnalisées, de haute qualité et à coûts maîtrisés.

Les avocats de BG2V exercent tant en français qu'en anglais et sont admis, pour certains, à exercer, outre en France, aux Etats-Unis (Barreau de New York). Pour ses dossiers transfrontaliers (notamment en Europe continentale, dans les pays anglo-saxons et au Moyen-Orient), le cabinet a également établi des relations privilégiées avec des cabinets étrangers, qui partagent le même degré d'exigence et niveau de technicité juridique.

Pour en savoir plus : bg2v.com

Contact presse : Maria Dias, Secrétaire Générale – Tel : 01 48 88 60 60 - dias@bg2v.com